



## COMMUNE DE BOUSSENS

### ELECTION COMPLEMENTAIRE D'UN(E) CONSEILLER(E) MUNICIPAL(E))

Suite au décès de Mme Sandra Berset, conseillère municipale, l'assemblée de commune de BousSENS est convoquée le

**Dimanche 25 septembre 2022**

pour élire un(e) conseiller (ère) municipal(e).

Il y a deux candidat-e-s pour cette élection figurant chacun sur une liste :

Liste No 1 BousSENS ensemble : Steve MORO

Liste No 2 Baraldini : Marco BARALDINI

#### Comment voter

Par correspondance : le bulletin électoral doit être mis dans l'enveloppe de vote jaune avec les bulletins des autres scrutins du même jour.

Le bureau de vote, situé au rez-de-chaussée de l'Administration communale, sera ouvert le dimanche 25 septembre 2022 de 10h.00 à 11h.00.

L'électeur peut voter pour l'un-e ou l'autre des candidat-e-s déclaré-e-s ou pour n'importe quel-le citoyen-ne inscrit-e au rôle des électeurs de la commune. Il doit se servir de l'un des bulletins ci-joints (un seul).

Chaque électeur a droit à **un seul suffrage**. S'il en exprime plus, c'est le bureau qui devra biffer les suffrages en surnombre en commençant par le bas du bulletin.

#### Second tour éventuel

S'il y a lieu, le second tour se déroulera le **dimanche 16 octobre 2022**. Chaque électeur recevra une nouvelle enveloppe contenant le matériel de vote à utiliser pour le 2<sup>ème</sup> tour.

Les listes de candidats devront être déposées au plus tard le **mardi 27 septembre 2022 à 12 heures précises au greffe municipal**.

La Municipalité